

**Commission de Suivi de Site pour l'U.I.O.M. exploitée par la Communauté
d'Agglomération de l'Artois sur le territoire de la commune de Labeuvrière**

Liste des membres du bureau

A la date du 15 novembre 2013, les membres du bureau de la Commission de suivi de site pour l'U.I.O.M. exploitée par la Communauté d'Agglomération de l'Artois sur le territoire de la commune de Labeuvrière, tel que défini à l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 26 avril 2013 créant la commission sont :

Le Président de la Commission : Le Sous-préfet de Béthune ou son représentant

Pour le collège « Administrations de l'Etat » : la DREAL Nord Pas-de-Calais

Pour le collège « Collectivités territoriales & Etablissements Publics de Coopération Intercommunale » : Madame GUYOT

Pour le collège « Riverains & Associations » : Monsieur TROUVILLIEZ

Pour le collège « Exploitants » : Monsieur COFFRE

Pour le collège « Salariés » : Monsieur LEFEBVRE

Fait à Béthune, le **20 DEC. 2013**

Le Président de la Commission

